



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARCELLINE-DE-KILDARE

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2021

Est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que :

Une séance extraordinaire du Conseil municipal de Sainte-Marcelline-de-Kildare aura lieu le jeudi **17 décembre 2020** à 20 h au 435, 1^{ière} rue Pied-de-la-Montagne (Salle communautaire) si les normes sanitaires COVID-19 le permettent, sinon par vidéoconférence, pour prendre en considération les sujets suivants :

1. Ouverture et constat du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation du budget 2021
4. Adoption du budget de la Municipalité pour l'exercice financier 2021
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

DONNÉ à Sainte-Marcelline-de-Kildare, ce 19^e jour de novembre 2020.

Chantal Duval
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Chantal Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie aux endroits désignés par le Conseil municipal, entre 8 h 30 et 16 h 30, ainsi que sur le site web de la Municipalité, le 19^e jour de novembre 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 19^e jour de novembre 2020.

Chantal Duval
Directrice générale et secrétaire-trésorière